

Déterminer si la cellule utilisée pour réaliser ce caryotype est celle ou non d'un individu de l'espèce humaine, féminin ou masculin (une justification de la réponse à l'aide des connaissances est attendue).

.....

SECONDE PARTIE : responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement (9 points)

Les données statistiques actuelles montrent la disparition de certaines espèces sur la planète ainsi que des déséquilibres au sein des écosystèmes.

1. Restituer des connaissances et communiquer (3 points)

Citer un exemple d'action individuelle ou collective qui permet de préserver la biodiversité.

.....

2. S'informer, raisonner et communiquer (6 points)

Pêche et conservation de la ressource marine

L'IFREMER, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé en 1984 et placé sous la tutelle conjointe des ministères de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Agriculture et de la Pêche. L'IFREMER contribue, par ses travaux et expertises, à la connaissance des océans et de leurs ressources, à la surveillance du milieu marin et littoral et au développement durable des activités maritimes. À ces fins, il conçoit et met en œuvre des outils d'observation, d'expérimentation et de surveillance, et gère la flotte océanographique française pour l'ensemble de la communauté scientifique.

Les documents suivants sont issus du site <http://wwz.ifremer.fr/pecheccsti>.

Normal Juin Métropole		EXAMEN : Diplôme National du Brevet	Spécialité : Série collège	
Session 2009	SUJET	EPREUVE : Sciences de la Vie et de la Terre		
Durée : 45 min	Coefficient : 1		Code sujet : 09CV46	Page 2 sur 4

Document 1 : liste des populations de poissons en extinction

Le cabillaud, le merlu du nord, le thon rouge d'Atlantique, la sole de Manche ouest, la sole du golfe de Gascogne.

Document 2 : les tailles minimales 2008

Les pêcheurs professionnels et de loisir doivent respecter les tailles minimales de capture définies par la réglementation communautaire, selon les zones CIEM. Les poissons pêchés, inférieurs à la taille minimale requise ne peuvent être débarqués. Ils doivent être rejetés en mer. Ils pourront alors atteindre le stade de maturité sexuelle et participer à la reproduction.

Espèce	taille minimum (zone 1)	taille minimum (zone 2)	taille minimum (zone 3)
cabillaud	35 cm (exc. III)	30 cm (IIIa)	38 cm (IIIb-d)
plie	22 cm (exc. IIIa)	27 cm (IIIa)	
sole	24 cm		
merlan	27 cm (exc. IIIa)	23 (IIIa)	
langoustine	8,5 cm (I, II, IV, V, Vib, VIIb-k)	13cm (IIIa)	7 cm (Via, VIIa, VII, IX, X, copace)
lieu jaune	30 cm (exc. IIIa)		
eglefin	30cm (exc. IIIa)	27 cm (IIIa)	
merlu	27 cm (exc. IIIa)	30 cm (IIIa)	
cardine	20 cm (exc. IIIa)	25 cm (IIIa)	
lieu noir	35 cm (exc. IIIa)	30 cm (IIIa)	
thon	6,4 Kg		
anchois	12 cm (exc. IX)	10 cm (IX)	
espadon	25 kg		
chinchard	15 cm		
hareng	20 cm (exc. IIIa)	18 cm (IIIa)	
macquereau	20 cm (exc. IV)	30cm (IV)	
linque bleu	70 cm (exc. IIIa)		
linque blanc	63 cm (exc. IIIa)		

Document 3 : les TAC et les quotas

Les TAC (Totaux admissibles de Captures) sont les quantités maximales de poissons d'une espèce pouvant être prélevées sur une zone et une période délimitées. Les TAC ont été adoptés dans la Politique Commune des Pêches comme des mesures de conservation de la ressource marine. L'Union Européenne les répartit entre ses états membres sous forme de quotas selon une clé de répartition qui respecte le principe de « stabilité relative » par lequel chaque état reçoit un pourcentage fixe. Les Tacs et quotas de l'année 2008 ont été décidés lors du conseil des ministres européens de la pêche de décembre 2007. Ils sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année. Ils peuvent être loués, achetés ou échangés entre les différents pays membres de l'Union Européenne.

Normal Juin Métropole		EXAMEN : Diplôme National du Brevet		Spécialité : Série collège	
Session 2009	SUJET	EPREUVE : Sciences de la Vie et de la Terre			
Durée : 45 min		Coefficient : 1		Code sujet : 09CV46	Page 3 sur 4

Compléter le tableau suivant à l'aide des informations extraites de l'exploitation des documents ci-dessus et de vos connaissances :

Réponses (communiquer)	
<p>Différents acteurs impliqués dans la réflexion puis dans la prise de décisions permettant la conservation des ressources marines (s'informer)</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Mesures prises afin d'enrayer l'extinction de certaines espèces comme la sole (s'informer)</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Justification de chacune de ces mesures (raisonner)</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

Normal Juin Métropole		EXAMEN : Diplôme National du Brevet	Spécialité : Série collège	
Session 2009	SUJET	EPREUVE : Sciences de la Vie et de la Terre		
Durée : 45 min	Coefficient : 1		Code sujet : 09CV46	Page 4 sur 4